Municipalité de Lantier

AVIS PUBLIC

AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR ET RÉSUMÉ
RÈGLEMENT 256-2025

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, QUE:

Lors de la séance ordinaire du conseil le 9 juin 2025 le règlement portant le numéro 256-2025 a été adopté.

RÈGLEMENT 256-2025 CONCERNANT LA TARIFICATION DES PERMIS ET DES CERTIFICATS DES BIENS ET DES SERVICES MUNICIPAUX

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Date d'adoption : 9 juin 2025
Date d'entrée en vigueur : 10 juin 2025
DONNÉ à Lantier ce 10e jour de juin de l'an deux mille vingt-cinq

_____
Benoit Charbonneau,
Directeur général et greffier-trésorier